



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité Départemental FSGT 13

**Compte-rendu de la réunion plénière de la
Commission Départementale Athlétisme
FSGT 13
du Lundi 16 novembre 2015**

Présents : Gérard Malagoli (vice-pdt comité / ASM Vieux Port), Jean Pierre Coll (AS HOPITAL St Joseph), Pierre Paul Hay Napoleone (MJC Plan de Cuques), , Muriel Deschamps, Dominique Serr, Marc Bessettes, Danielle Bessettes et Alain Aumeran (Semelles Usées Rognac), Jacques Roghi A.O.E. Escapade, Michel Tailieu (Amicale des pennes Mirabeau), Christian Gimenez (ATSCAF 13), Razek Ben Messaoud (SC PAM), Laurence Cohen (AC Phoceen), José Sorazu, Sylvie Mury et Gérard Parrinello (AMC Aubagne), Alexandre Caribone (Permanent Comité 13). Jean Claude Brabo et Jean Louis Mense (coordonateurs Domaine des activités CD 13), Christian Gueyraud (KM42195), Aurélien Saujat (Permanent Comité 13 et référent activités athlétiques)

Excusés : Jean Yves Fauchon (président comité / CNPG), Michel Crémonesi (CLES Gardanne), Nadia Khatimi (A nous la Victoire), Christian Guibert (ASM Vieux Port, permanent Ligue), Nadira Bireche (Chrono Libre).

Calendrier 2016 du Super Challenge

Le calendrier est pratiquement complet, nous attendons encore quelques confirmations.

Calendrier du Cross des Familles :

L'édition 2015/2016 a débuté le 7 novembre à Plan de Cuques. Il y a une modification concernant les régionaux qui étaient programmés le 31 janvier à Martigues. Ils sont déplacés au dimanche 7 février 2016, car il y avait beaucoup d'épreuves le 31 et peu le 7 février.

Il manque encore 2 ou 3 épreuves en mars/avril 2016 pour compléter ce calendrier. Nous invitons les clubs susceptibles de les organiser, à se manifester.

Remise des récompenses du Super Challenge 2015 :

Elle se déroulera le samedi 23 janvier aux AIL Blancarde dans le cadre d'une soirée festive.

Il convient de réserver à l'aide du bulletin qui a été adressé à tous les clubs.

Formation :

Un stage de formation entraîneur hors stade 1^{er} niveau est programmé sur 4 samedis de janvier à avril. Il se déroulera au siège de l'Amicale des Pennes Mirabeau. Un document est adressé aux clubs qui sont invités à inscrire leurs candidats avant le 15 décembre. Il sera animé par Christian Gimenez et Michel Crémonesi, et ils feront appel à des experts pour enrichir la formation.

Réflexions autour de propositions visant à dynamiser le Super Challenge :

. Instaurer une pondération de points selon le nombre de coureurs : Si sur le principe il apparaîtrait cohérent de valoriser des performances et des classements concernant des courses où il y a beaucoup de coureurs au détriment de celles qui en ont moins (finir 1^{er} pour une course de 500 coureurs ou sur une de 50), mais après débat il est décidé de maintenir l'égalité de points car le super

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité Départemental FSGT 13

challenge FSGT cherche avant tout à encourager la participation de petites courses pour en soutenir les organisateurs.

. Instaurer une pondération de points selon les distances : Si sur le principe il apparaîtrait cohérent de valoriser les performances et classements sur les 20Kms plutôt que les 5Kms, mais après débat il est décidé de maintenir l'égalité de points car les distances font l'objet d'efforts différents et rien ne justifie qu'un 20km soit plus valorisé qu'un 5km.

. Instaurer une possibilité de transfert de licenciés en cours de saison : Si sur le principe il apparaîtrait cohérent de prendre en compte la mutation d'un coureur envers un nouveau club en cours d'année civile pour que ses courses postérieures soient comptabilisées au bénéfice de ce nouveau club, comme par exemple en septembre pour ceux qui sont sur une licence saison sportive, mais après débat il apparaît que cela peut comporter des dérives risquant de fausser les résultats, de ce fait il est confirmé que les coureurs ayant débuté le Super Challenge dans un club, ne pourront pas le modifier après le fin juin, même s'ils prennent une licence dans un autre club après cette date. Seuls pourront le faire, après cette date et sur demande du club, les coureurs nouvellement licenciés dans ce club et qui n'ont encore couru aucune course du Challenge auparavant.

A noter qu'il convient de préciser que le Super Challenge se déroule sur l'année civile, alors que plus de 2/3 des licenciés prennent une licence saison sportive (septembre à août), mais les calendriers des courses hors stade se faisant sur le cadre institutionnel de l'année civile, il paraît difficile d'organiser les éditions du Super Challenge sur la saison sportive. Une autre proposition consistait à limiter le nombre de courses de moins de 10 km prises en compte pour le calcul des points au Super Challenge. Là encore, une majorité de participants a rejeté cette proposition.

Néanmoins, il est convenu qu'un groupe de réflexion sera formée pour réfléchir aux possibles modifications à apporter à ce challenge. Ses membres pourront échanger par mail, et un projet sera présenté à la commission avant l'été 2016.

Les personnes souhaitant faire partie de ce groupe de réflexion sont invitées à se faire connaître.

NB : Précision qui n'a pas été abordée lors de la réunion, les coureurs changeant de catégorie en cours d'année (1^{er} septembre ou 1^{er} novembre suivant les fédérations), restent dans la catégorie où ils étaient en début d'année.

Pour la Commission, Gérard Malagoli

